



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Offre de soins déficitaire en Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 38977

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'offre de soins déficitaire dans le département de la Seine-Saint-Denis. En effet, la crise sanitaire a mis en lumière le sous-équipement qui affecte le département le plus pauvre de l'Hexagone se traduisant, notamment, par le plus faible taux de lits en réanimation par habitant, une surmortalité très importante, ainsi qu'un taux d'incidence de la covid-19 encore très appréciable durant la troisième vague. De plus, les habitants de la Seine-Saint-Denis, qui subissent déjà une surpopulation liée à la crise du logement, sont davantage frappés par des maladies chroniques, disposent de moins de services de santé et renoncent très souvent à se soigner. Or, si un nouveau campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord s'installera à Saint-Ouen à l'horizon 2028, cet établissement, à la fois moderne et bienvenu, devrait comprendre 300 à 400 lits de moins que l'offre actuelle des hôpitaux Bichat et Beaujon, amenés pour leur part à fermer. Alors que la commune de Clichy et les villes voisines sont en pleine expansion démographique, il va sans dire qu'une telle fermeture et une telle réduction du nombre de lits affecteront l'accès aux soins des habitants de la Seine-Saint-Denis, plus pauvres et moins mobiles que leurs voisins des Hauts-de-Seine ou de Paris. Plutôt que les faire disparaître, il lui demande si le Gouvernement entend rénover les hôpitaux Bichat et Beaujon, tout en accroissant le nombre de lits du futur hôpital de Saint-Ouen. De même, il lui demande si l'État entend renforcer et développer de manière significative l'offre de soins, ainsi que la prévention des maladies dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38977

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mai 2021](#), page 4178

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)